

Québec, le 21 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**OBJET : Mémoire sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay***

Le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay me touche personnellement comme utilisateur de l'environnement du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, comme enseignant au Cégep et à l'Université, et comme citoyen du Québec. Je suis très préoccupé par ce projet qui me semble complètement incohérent par rapport aux contextes politique, économique, environnemental et social actuels.

Ma famille vit à Tadoussac et j'ai la chance de profiter de la beauté du Fjord du Saguenay à toutes les saisons. Nous faisons également partager la beauté et la diversité de la faune et de la flore de ce joyau à nos amis et à des touristes. Tout le monde est d'accord sur le fait que cette région doit être protégée. C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs décisions gouvernementales ont été prises dans les dernières décennies pour conserver la qualité de l'environnement dans ce Parc marin. Il faut respecter ces décisions.

J'enseigne également en ingénierie aux jeunes du Cégep et de l'Université certaines approches de développement durable qui devraient faire partie intégrante de leurs décisions dans le cadre de leurs fonctions. Je dois évidemment leur expliquer qu'il faut concilier les besoins des générations futures avec les besoins de nos générations actuelles. Je dois aussi leur expliquer qu'il est impératif de réduire nos besoins énergétiques et que, de manière plus globale, nous devons ralentir notre rythme de croissance. En effet, la croissance continue est difficilement soutenable dans un monde avec une quantité finie de ressources. Je serais bien heureux de ne pas avoir à expliquer ces concepts et de réaliser que notre société leur enseigne naturellement ces idées, mais la réalité est qu'elle ne le fait pas. C'est aux individus, à nous, de prendre l'initiative de les leur enseigner.

Maintenant, comment voulez-vous que mes étudiants comprennent l'importance de ce que je leur enseigne quand leur gouvernement pourrait laisser des projets comme celui de GNL Québec Inc. se matérialiser dans le contexte actuel? Ce serait une décision complètement incohérente avec les objectifs de développement durable et très dommageable que

d'autoriser la mise en œuvre de ce projet. Comment conserver une crédibilité quand vous parlez de développement durable à des jeunes étudiants en ingénierie?

Ce projet est inacceptable pour la région du Saguenay et pour le Québec en entier. Trois raisons principales m'apparaissent pertinentes dans le contexte actuel pour justifier ce rejet du projet :

### **1. *Instabilité politique et économique du projet***

Le promoteur justifie la nécessité de ce projet par l'augmentation supposée de la demande européenne en gaz naturel dans les prochaines décennies. Selon des analyses basées sur des données de l'Agence internationale de l'énergie, le scénario présenté par le promoteur en est un des plus optimistes, donc très peu réaliste (Winter et al. 2018). En effet, suivant la forme que prendra la transition énergétique européenne et en fonction de la nature des politiques de développement durable, la tendance de cette demande européenne en gaz naturel devrait très probablement stagner à court terme (des prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (IEA) estiment que la demande européenne en gaz devrait légèrement baisser entre 2018 et 2025) et probablement décroître dans les prochaines décennies (Massiot 2020; Winter et al. 2018). D'ailleurs, il y a une grande instabilité politique due aux projets d'exportation de gaz naturel de la Russie vers l'Europe (projet Nord Stream 2 du russe Gazprom) et par la position des États-Unis dans le dossier qui menace d'imposer des sanctions économiques à l'Europe si ce dernier projet est complété (Massiot 2020). Le pipeline qui est complété à 95% pourrait donc ne jamais entrer en fonction. Ce n'est pas le genre de contexte dans lequel nous devrions mettre en place le projet de GNL Québec Inc.

Le promoteur vente son projet par la création d'emplois durant la période de construction et lorsque les installations seront en opération. Cette justification serait appréciable dans un contexte où les offres d'emplois seraient rares, mais où le promoteur compte-t-il trouver le personnel pour combler ces emplois? Aux dernières nouvelles, les entrepreneurs de la région du Saguenay et du Québec entier étaient continuellement à la recherche d'employés pour garder leurs entreprises fonctionnelles. La pénurie d'emplois n'est pas que théorique, elle affecte de nombreuses entreprises québécoises. Les entreprises de la région du Saguenay qui ont déjà de la difficulté à trouver des employés pourraient se retrouver dans une fâcheuse situation. La création d'emplois est généralement une bonne chose, mais ce n'est pas une justification universelle pour tous les projets. Finalement, le Québec se retrouverait à injecter des fonds publics pour soutenir cette nouvelle entreprise qui laisserait bien tomber ces employés au premier petit accroc alors que ses dirigeants conserveraient leur bonus. Si c'est à moi que l'on demande, je dis non merci.

## **2. Manque d'acceptation sociale**

Le projet de GNL Québec Inc. n'est pas un projet local comme on a pu le laisser entendre. Ce n'en est pas un car on ne peut pas le dissocier du projet de construction de l'énorme gazoduc qui traversera le Québec sur une grande partie de son territoire. Ainsi, l'acceptation sociale du projet devrait être plus globale si l'on voulait vraiment mettre en œuvre ce projet. Si l'on prend en compte les partis politiques qui se disent contre le projet et que l'on considère le nombre de citoyens qui ont votés pour eux, on arrive rapidement à un grand nombre de québécois contre le projet.

La vie des citoyens riverains du Saguenay, ainsi que l'expérience des touristes dans le Saguenay seraient grandement affectées par l'augmentation du trafic maritime. En effet, l'environnement visuel et sonore seraient ternis par l'accroissement significatif du trafic maritime. Des entreprises récréotouristiques basent leurs activités sur la quiétude et l'environnement naturel de la région. Est-ce vraiment ce que nous voulons offrir comme milieu de vie à notre population et comme vision aux touristes étrangers?

D'ailleurs, les gouvernements du Québec et du Canada ont jugé utile, en 1998, de créer le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. L'objectif était de rehausser le niveau de protection des écosystèmes dans cette partie du territoire. Comment pouvons-nous, en 2020, être cohérent avec ces politiques essentielles quand on sait que les deux projets de ports dans le Saguenay (dont fait partie GNL Québec Inc.) tripleront le trafic actuel dans le Saguenay? Nous ne pouvons pas piétiner comme ça le travail de la population des dernières décennies en termes de politiques environnementales essentielles.

## **3. Effets négatifs sur l'environnement**

Si on regarde le projet Nord Stream 2 cité précédemment, l'Allemagne qui en serait le principal client peine à justifier ce projet qualifié de « climaticide ». De ce côté de l'Atlantique, quels que ce soient les angles sous lesquels le promoteur pourra approcher la question, exploiter le gaz de schiste, lui faire traverser le pays, le liquéfier, puis lui faire traverser des rivières et un océan pour être consommé en Europe ne peut pas être bon pour l'environnement. D'ailleurs, des questions ont été soulevées quant à la manière dont les calculs de gaz à effets de serre (GES) ont été faits dans le cadre de ce projet, particulièrement si elles tiennent compte des étapes de production du gaz (Shields 2019). Dans ce genre d'études, les hypothèses sont nombreuses et peuvent avoir une grande incidence sur la décision issue des analyses.

Les avis scientifiques que j'ai pu lire sur le sujet sont tous d'accord sur le fait que le projet de GNL Québec Inc. aura un impact négatif majeur sur l'habitat des bélugas et des autres mammifères marins dans le Saguenay et augmentera le risque de collision avec les grands

cétacés en péril. Les impacts de ce projet sur l'environnement marin sont incohérents avec les mesures mises en place dans le plan de rétablissement du béluga (Pêches et Océans Canada 2018). Il est primordial d'écouter les experts et leurs avis objectifs à ce sujet. On ne peut pas écouter les avis scientifiques seulement quand ça nous est favorable. Si on décide d'écouter les scientifiques comme on le fait par exemple lors d'une pandémie, il faut aussi le faire quand on veut mettre en place une industrie qui affecte l'habitat de certains animaux. De toute façon, GNL Québec Inc. n'aura même pas le contrôle du transport maritime du gaz naturel liquéfié (Shields 2019), alors comment peut-elle prétendre pouvoir minimiser son impact sur les mammifères marins?

Je suis étonné quand je vois le Premier ministre Legault se présenter entouré d'experts et de scientifiques pour baser ses décisions lors de la pandémie, alors que le même Premier ministre semble ignorer les avis scientifiques de ses propres ministères. À l'échelle canadienne, les experts du ministère de l'Environnement précisent que les émissions liées à l'exploitation, au traitement et au transport du gaz jusqu'au Saguenay équivaldraient à 7,9 millions de tonnes de GES par année (Shields 2019). Et globalement, le projet Énergie Saguenay « pourrait faire augmenter les émissions de GES canadiennes d'environ 8,5 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par année ». De plus, les énormes bénéfices en terme de réduction des GES revendiqués par les promoteurs du projet et le gouvernement actuel doivent être mis en perspective. Selon un avis produit par la « direction de l'expertise climatique » du ministère de l'Environnement, « les impacts du projet à une échelle planétaire sont très difficiles à anticiper » (Shields 2019). Cela laisse entendre que toute estimation des bénéfices en termes de réduction des GES est hautement théorique et ne peut servir à justifier un projet de cette ampleur.

Il faudrait un peu de cohérence et de rigueur quand des décisions de cette ampleur doivent être prises. Quant à l'impact des activités humaines sur la faune et la flore dans le Saguenay, jusqu'où faudra-t-il se rendre pour réaliser que l'on est allé trop loin?

Si j'ai pu faire cette analyse rapidement et écrire ces quelques lignes, j'espère que les décideurs en poste sauront comprendre que ce projet n'a pas raison d'être. S'il vous plait, donnez-moi un bon exemple à enseigner à mes étudiants. Pas un autre cas à analyser pour en dénoncer les incohérences. La VRAIE transition vers les énergies propres c'est ici et maintenant qu'il faut la faire.



## Références

- Massiot, Aude. 2020. "Nord Stream 2 : Un Projet Gazier plus Diplomatique Que Nécessaire Économiquement." *Libération*. [https://www.liberation.fr/planete/2020/09/09/nord-stream-2-un-projet-gazier-plus-diplomatique-que-necessaire-economiquement\\_1798954](https://www.liberation.fr/planete/2020/09/09/nord-stream-2-un-projet-gazier-plus-diplomatique-que-necessaire-economiquement_1798954).
- Pêches et Océans Canada. 2018. "Effets Potentiels Des Projets de Construction de Terminaux Maritimes Dans Le Fjord Du Saguenay Sur Le Béluga Du Saint-Laurent et Son Habitat." : 1–22.
- Shields, Alexandre. 2019. "Les Effets de l'usine de GNL Québec Difficiles à Prévoir." *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/567277/gnl-quebec-des-impacts-climatiques-difficiles-a-prevoir>.
- Winter, Jennifer et al. 2018. "The Potential for Canadian LNG Exports to Europe." *The School of Public Policy Publications, University of Calgary* 11(20).